

Gestionnaire de projets pour le service Air, Climat et Energie (SACÉ)

Profil de compétences

Conditions générales de participation aux épreuves de sélection

- Être de nationalité belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la Commune ou du CPAS, ou, dans les autres cas, être belge ou ressortir d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'EEE ou ressortir de la Confédération suisse ou en possession d'un titre de séjour valable et d'un permis de travail pour les extra-communautaires.
- Jouir des droits civils et politiques, ne pas s'être rendue ou rendu coupable de faits notoirement connus de nature à ternir la dignité de la fonction, être de conduite, de vie et de moralité irréprochables en présentant un extrait de casier judiciaire. Si des condamnations y figurent, elles doivent être justifiées lors de l'entretien oral et considérées sans incidence sur l'exercice de la fonction.
- Posséder le(s) titre(s) d'études exigé(s) et/ou justifier, éventuellement, en rapport avec le grade et/ou la fonction, d'une expérience (en ce compris sa durée) jugée utile par l'Autorité compétente.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Posséder les aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer sur base d'un certificat médical.

Savoirs

- Disposer d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long à orientation scientifique ou technique (énergie, environnement, bio-ingénieur, architecture, urbanisme, géographie, etc.) est **obligatoire**.
- Disposer d'une expérience professionnelle de minimum 3 ans dans le domaine est un atout.
- Justifier d'une expérience en lien avec l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un plan climat constitue un atout.
- Disposer de connaissances en qualité de l'air et en bâtiment durable constitue un atout.
- Avoir une bonne capacité à comprendre et utiliser des données techniques : consommations, bilans, indicateurs, etc. est un atout.
- Maîtriser la suite Office et les outils numériques courants. La maîtrise d'outils SIG constitue un atout.
- Posséder une bonne connaissance des enjeux liés aux changements climatiques, aux systèmes énergétiques et à la transition écologique.
- Avoir une connaissance générale des organes et différentes activités de l'Administration communale.

Savoir-faire

- Maîtriser la gestion de projets et l'organisation : planification, priorisation, suivi, etc.
- Maîtriser des techniques d'animation de groupes et de conduite de réunions.
- Être capable de développer une vision stratégique et prospective intégrant les différents horizons temporels et parties prenantes afin d'appuyer la décision communale.

- Disposer d'excellentes capacités de communications écrite (synthèse, rapport) et orale (prise de parole en public).
- Faire preuve d'esprit d'analyse, de rigueur et de synthèse dans la gestion des procédures administratives et des projets.
- Faire preuve d'autonomie et de prise d'initiative.
- Être capable d'opérer des choix stratégiques et de définir des axes méthodologiques quant aux actions à mener.
- Posséder des compétences en participation citoyenne (mise en place et/ou animation de dispositifs participatifs, ateliers, consultations, etc.) constituent un atout.
- S'engager à suivre les formations et l'encadrement technique nécessaires au bon déroulement des missions.

Savoir-être

- Adhérer aux valeurs de l'Administration communale que sont la bienveillance, l'utilité et l'efficacité.
- Ne pas s'être rendu ou rendre coupable de faits notoirement connus et de nature à ternir la dignité de la fonction.
- Être capable de s'intégrer facilement dans une équipe et de travailler en transversalité.
- Faire preuve de structure et avoir un sens aigu de l'organisation.
- Pouvoir réagir au stress en se focalisant sur le résultat.
- Faire preuve d'anticipation, d'ouverture d'esprit, de discernement, de pragmatisme et de créativité dans la recherche de solutions.
- Être capable de s'adapter en développant des capacités de polyvalence.
- Faire preuve de flexibilité et d'ouverture face aux urgences et aux changements.
- Faire preuve d'un sens important du devoir de réserve et de loyauté.
- Faire preuve de tact, d'empathie et de diplomatie.

Monographie de fonctions

Contexte de la mission

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal (PST) 2024–2030, la Ville fait de la transition écologique une priorité majeure.

Le Plan Air-Climat-Énergie 2030 (PACÉ) constitue la feuille de route communale et comprend 138 actions à piloter en transversalité avec les services, partenaires et acteurs du territoire.

Le Service Air, Climat et Énergie (SACÉ), intégré au Département de l'Aménagement Urbain, coordonne les politiques communales en matière de climat, énergie, qualité de l'air, alimentation durable et résilience territoriale.

Missions

La ou le gestionnaire de projets sera amené en qualité de chef ou cheffe de projet et/ou en appui aux projets du service à :

Pilotage et coordination

- Piloter et/ou appuyer la coordination opérationnelle du PACÉ 2030 : suivi des 138 actions via la mise en place d'un outil de suivi interne et externe ; évaluation du plan ; consolidation des contributions des autres services ; mise à jour des tableaux de bord et indicateurs, etc.

- Préparer, organiser et animer ou co-animer la gouvernance climat-énergie, à travers le Groupe de Liaison Air, Climat et Énergie : ordres du jour, comptes rendus, suivi des décisions et mobilisation des parties prenantes.
- Mettre en place et/ou soutenir le fonctionnement du Conseil consultatif pour le climat : cadrage, organisation, animation, synthèse des avis et suivi des suites données.

Développement de projets

- Piloter et/ou contribuer à des projets structurants en énergies renouvelables (Communauté d'Énergie Renouvelable, déploiement solaire sur le patrimoine communal et à l'échelle territoriale).
- Assurer la recherche et la gestion de financements : veille, montage et suivi de dossiers, gestion des conventions et reporting.
- Coordonner et suivre les prestataires externes (études, expertises techniques ou juridiques, communication) dans le respect des procédures et marchés publics.

Communication et reporting

- Contribuer à la communication et à la sensibilisation autour des projets climat-énergie : préparation de contenus et supports (web, réseaux, événements), vulgarisation technique et animation d'actions ou d'ateliers liés aux priorités du PACÉ.
- Alimenter les contenus scientifiques et techniques de l'exposition permanente du NID.
- Informer l'autorité, la hiérarchie et les collègues en temps utile, via les supports appropriés.
- Produire et partager les outils de suivi nécessaires à la prise de décision : tableaux de bord, synthèses, notes, comptes rendus.

Mobilisation transversale

- Stimuler et accompagner les initiatives de transition écologique des acteurs du territoire.
- Construire et entretenir des réseaux internes et externes.
- Représenter le service dans les réunions, groupes de travail et partenariats (institutionnels, associatifs, économiques, citoyens).
- Analyser les enjeux institutionnels dans une logique d'intérêt général et formuler des propositions adaptées.
- Favoriser la transversalité au sein du service, du département et de la Ville.

Nous offrons

Contrat

Type de contrat : un contrat à durée indéterminée à 4/5^{èmes} temps

Régime du travail : 30h24/semaine

Lieu du travail : Namur (Hôtel de Ville)

Horaire variable du lundi au vendredi : Arrivée entre 07h00 et 09h00 - Pause entre 12h00 et 13h30 - Départ entre 15h30 et 17h30

Vacances annuelles

Nombre de congés annuels à 4/5^{èmes} temps :

- Congés annuels : 21 jours
- Vacances annuelles extra-légales : 3,5 jours (en moyenne)

Salaire (à 4/5^{èmes} temps)

Salaire annuel brut d'une agente ou d'un agent A1 (diplôme universitaire ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long) à l'indice actuel :

- Sans ancienneté : 37.037,77€
- Avec 10 ans d'ancienneté : 45.455,49€

L'Administration communale valorise l'entièreté de l'ancienneté du secteur public. Elle peut également valoriser certaines années d'ancienneté (10 ans maximum) accomplies dans le secteur privé ou comme chômeur mis au travail ou comme stagiaire ONEM ou à titre d'indépendant à condition que la fonction précédemment exercée soit en lien direct avec la fonction proposée dans notre offre d'emploi.

Une analyse sera effectuée sur base des attestations d'occupation de vos précédents employeurs et de votre profil.

Avantages

- Une assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel
- Un pécule de vacances fixé à 92% du salaire brut
- Un titre-repas par prestation de 7,15€ (valeur faciale)
- Remboursement des transports en commun pour les déplacements du domicile au lieu de travail à hauteur de : (85% pour le bus et téléphérique et 88% pour le train)
- Prise en charge de l'abonnement combiné SNCB, avec le parking de la gare de départ et prise en charge de l'abonnement pour le P+R de Bouge à hauteur de 88%. Des tarifs préférentiels seront accordés pour les autres P+R ainsi que pour le parking de Namur Expo (attention, aucun autre parking n'est mis à disposition)
- Un remboursement de 0,37€/km parcouru en vélo
- Possibilité de télétravail

Intéressé(e) ?

Pour postuler, veuillez vous créer un compte candidat en cliquant sur le lien suivant :

<https://namur.gestmax.be/apply/1610/46>

Les documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste :

- un C.V. et une lettre de motivation;
- une copie de votre diplôme ou l'équivalence de la Communauté française pour le(s) diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger;
- une copie de la carte d'identité (recto-verso).

Date limite de réception des candidatures

25/05/2026

Procédure de sélection

Procédure de sélection

Si vous souhaitez postuler à l'offre d'emploi, il est impératif de vous créer un compte candidat et de remettre tous les documents demandés. Les candidatures en format papier ne sont pas

recevables ainsi que toutes les candidatures tardives. Pour être agente ou agent communal, il est indispensable de ne pas s'être rendu ou rendue coupable de faits notoirement connus et de nature à ternir la dignité de la fonction.

Dès la fin de réception des candidatures, une validation sera effectuée et un courriel vous sera adressé afin de vous informer de la suite réservée à votre dossier. **Veillez à bien vérifier vos courriels indésirables.**

La sélection s'opérera sur base d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale, comptant chacune pour 50% de la cote globale. Chaque épreuve est éliminatoire. Il convient d'obtenir un minimum de 50% à chaque épreuve et un total de 60%.

La personne qui aura obtenu le plus de points à la fin de la procédure sera proposée au Collège communal pour être désignée. Quant aux autres lauréates et/ou lauréats, ils seront versés dans une réserve pour une durée de 3 ans pour le même emploi ou tout poste similaire.

Gestion de la diversité

L'Administration communale de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc.

Elle veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez.

Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation d'un ou d'une spécialiste et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier (minimum dix jours avant les épreuves).

Une analyse sera ensuite réalisée par notre service afin de proposer un aménagement raisonnable (temps supplémentaire, matériel adapté, etc.).